



PLASTOL 6200EXT

SUPERPLASTIFIANT À OUVRABILITÉ PROLONGÉE

DESCRIPTION

PLASTOL 6200EXT est un superplastifiant formulé à l'aide de la technologie polycarboxylate évoluée. Il est spécialement conçu pour conférer au béton une ouvrabilité de plus longue durée afin de minimiser les ajustements de l'affaissement sur le chantier tout en maintenant une teneur en air constante, du dosage à la mise en place du béton. Par ailleurs, PLASTOL 6200EXT offre les avantages typiques de la technologie polycarboxylate, à savoir des résistances à la compression et une résistance à la flexion élevées ainsi que d'excellentes caractéristiques de prise. PLASTOL 6200EXT peut être utilisé pour réduire le contenu total en liant et conjointement avec des liants additionnels. PLASTOL 6200EXT ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés qui favoriseraient la corrosion de l'acier.

DOMAINES D'APPLICATION

- Béton prémélangé qui requiert une réduction maximale de la quantité d'eau
- Béton autoplaçant (BAP)
- Béton avec un faible rapport eau/liant
- Béton à haute performance
- Béton préfabriqué/précontraint
- Dalles et béton de masse
- Béton perméable

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Procure une ouvrabilité exceptionnelle
- Contrôle la teneur en air de façon constante
- Procure des résistances initiales et ultimes plus élevées
- Réduit ou élimine l'addition de superplastifiant sur le chantier
- Réduit la quantité de gâchées de béton refusée
- Aide à la mise en place du béton et réduit les coûts de main-d'oeuvre
- Excellente rétention de l'ouvrabilité, sans retarder la prise

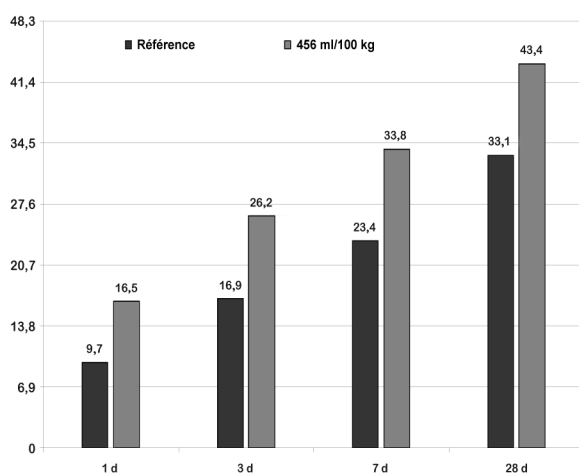
DONNÉES TECHNIQUES

Données relatives à la performance

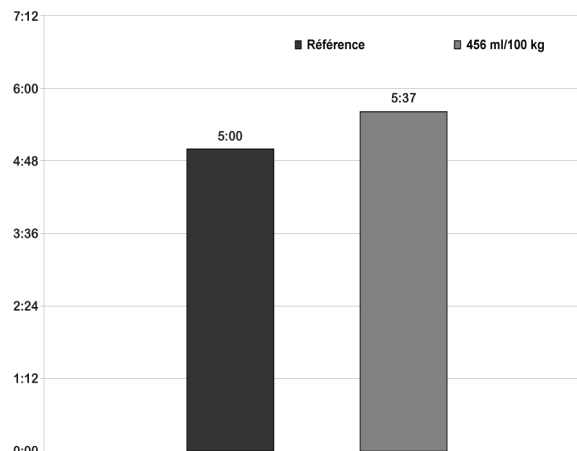
Les résultats d'essai suivants ont été obtenus en utilisant les exigences typiques de formulation de la norme ASTM C 494, 307 kg/m³ (517 lb/vg³) de liant et une teneur en air similaire ($\pm 0,5\%$).

Ces résultats ont été obtenus en laboratoire avec des matériaux et des formulations qui satisfont aux exigences de la norme ASTM C 494. Des changements de matériaux et de formulations peuvent affecter l'efficacité des dosages de PLASTOL 6200EXT.

Résistance à la compression de PLASTOL 6200EXT (MPa)



Temps de prise de PLASTOL 6200EXT (h:min)



EMBALLAGE

PLASTOL 6200EXT est offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Six mois dans son contenant d'origine non ouvert. La durée de conservation de PLASTOL 6200EXT peut être plus longue en fonction de la façon dont le produit est entreposé. Le produit peut être conservé plus longtemps s'il est recirculé. Veuillez consulter un professionnel Euclid avant l'utilisation.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

L'adjuvant PLASTOL 6200EXT satisfait aux exigences des normes ASTM C 494/C 494M et AASHTO M-194, comme adjuvant de Type A et F.

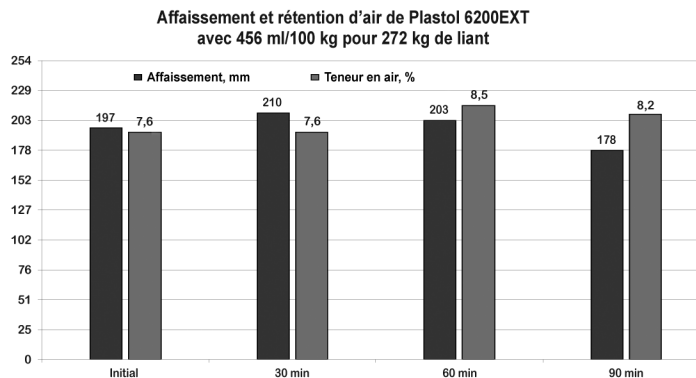
MODE D'EMPLOI

PLASTOL 6200EXT peut être ajouté à l'eau de gâchage initiale ou directement sur le béton fraîchement dosé, puis mélangé pendant approximativement 5 minutes ou 70 tours. Toutefois, les meilleurs résultats ont été observés lorsqu'il est ajouté directement sur le béton fraîchement dosé. Le produit ne doit pas entrer en contact avec du liant sec ou d'autres adjuvants avant que ces derniers ne soient bien mélangés à la gâchée de béton.

PLASTOL 6200EXT est typiquement utilisé à des dosages de 200 à 780 ml par 100 kg de liant. D'autres dosages sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis qui seront utilisés.

Pour toutes les applications de béton, y compris le béton autoplaçant (BAP), le dosage de PLASTOL 6200EXT variera en fonction de la formulation, des matériaux locaux et des besoins particuliers du producteur de béton. Des formulations d'essai devraient être effectuées afin de vérifier la performance à l'état plastique et durci avec des matériaux locaux. Si la granulométrie des matériaux n'est pas optimale pour un BAP, un modificateur de viscosité pourrait être utilisé pour améliorer la qualité du mélange. Veuillez contacter votre représentant Euclid afin d'obtenir des recommandations relatives aux formulations d'essai et aux dosages.

PLASTOL 6200EXT est compatible avec la plupart des adjuvants, y compris les agents entraîneurs d'air, les accélérateurs, la plupart des réducteurs d'eau, les retardateurs, les réducteurs de retrait, les inhibiteurs de corrosion, les modificateurs de viscosité et la silice micronisée; toutefois, chaque matériau devrait être ajouté au béton séparément.



PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- PLASTOL 6200EXT doit être maintenu à une température minimale de 15 °C en tout temps. Il peut être nécessaire d'effectuer une circulation périodique; prière de contacter votre représentant Euclid. Ne jamais agiter avec de l'air ou une lance à air.
- Le béton doit être protégé du gel jusqu'à ce qu'il atteigne une résistance minimale de 7 MPa.
- Si le béton contenant PLASTOL 6200EXT est remalaxé sur le chantier, il est recommandé de vérifier la teneur en air du béton afin de s'assurer qu'elle est conforme aux exigences de l'ouvrage.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 11.14

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.